



Agir ensemble pour la Santé des habitants

La Santé, notre ressource la plus précieuse.

La Communauté d'agglomération de Lens-Liévin s'inscrit dans un mouvement en faveur de la santé publique sur son territoire. Cet engagement a pour but de donner aux habitants davantage de maîtrise de leur propre santé et de moyens de l'améliorer. Et permet d'offrir des services publics plus adaptés aux différentes caractéristiques du territoire.

www.agglo-lenslievin.fr



Communauté d'Agglomération

Lens-Liévin

Au coeur du territoire, nous agissons ensemble pour la santé des citoyens

Avec le Contrat Local de Santé (CLS) et l'Atelier Santé Ville (ASV), la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin participe à la construction de dynamiques territoriales de santé.

Ces deux outils permettent la rencontre du projet porté par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et des aspirations d'un territoire pour mettre en oeuvre des actions concrètes, au plus près des populations.

Cet engagement porte sur trois objectifs

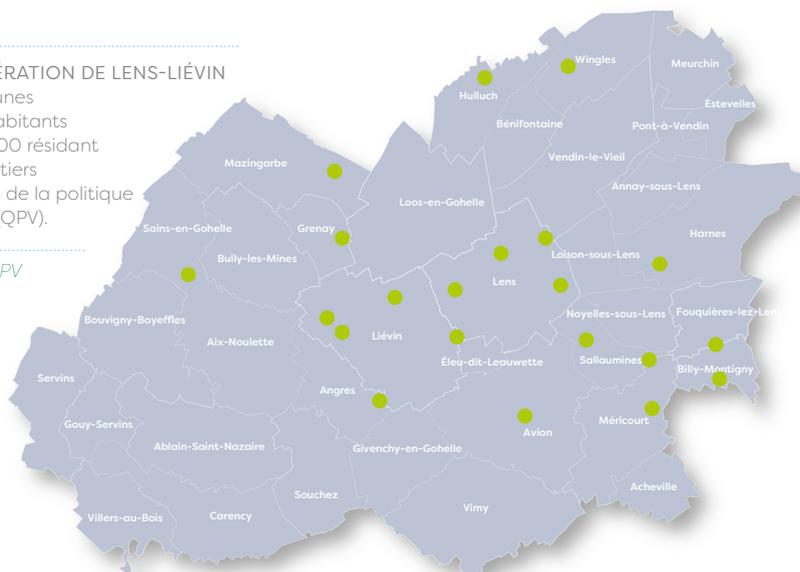
- la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé
- le développement de la promotion de la santé
- la construction et la simplification de parcours de santé adaptés

Quant à la méthode déployée, elle repose sur une dynamique collective et un projet participatif. Ainsi au plus près des besoins des habitants et dans une coordination permanente des acteurs de santé sur les quartiers, elle permet un partage de l'expertise de chacun et une cohérence des actions.

AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN

36 communes
241 934 habitants
dont 56 000 résidant
les 21 quartiers
prioritaires de la politique
de la ville (QPV).

● les 21 QPV



LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

CONTRAT DE 4 ANS SIGNÉ EN 2019 ENTRE LA CALL ET L'ARS.

«POUR PROPOSER UNE ARTICULATION CONCERTÉE ENTRE LES POLITIQUES RÉGIONALES DE SANTÉ ET L'ACTION DE LA COLLECTIVITÉ LOCALE»

• Les 3 axes d'intervention



• LES 11 SIGNATAIRES FONDATEURS

La Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL), L'Agence Régionale de Santé (ARS) des Hauts-de-France La Préfecture du Pas-de-Calais, Le Conseil Départemental du Pas-de-Calais, Le Centre Hospitalier de Lens La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Artois, L'Education Nationale, L'Association Hospitalière Nord Artois Clinique, Filiéris, La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Liévin Pays d'Artois L'Union Régionale des Professionnels de Santé - Médecins libéraux

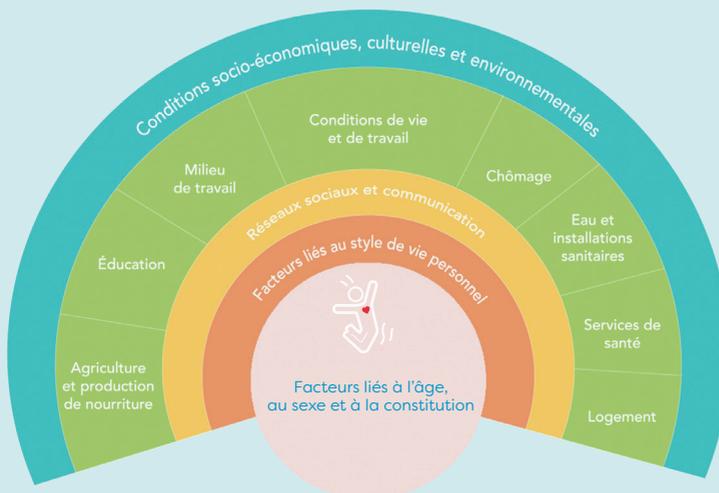
L'ATELIER SANTÉ VILLE (ASV)

DÉMARCHE DE PROMOTION DE LA SANTÉ AU BÉNÉFICE DES HABITANT(E)S DES QPV

APPROCHE GLOBALE À PARTIR DES DÉTERMINANTS DE SANTÉ

PARTICIPATION DES HABITANTS DES QPV AUX DIFFÉRENTES ÉTAPES DE MISE EN PLACE DES ACTIONS

• Les déterminants de santé



Les priorités de l'ASV

- Améliorer la connaissance des actions et de l'état de santé du territoire
- Accompagner les forces vives dans la coordination et la mutualisation de leurs actions
- Favoriser l'accès à la santé pour les habitants en QPV
- Renforcer la participation des habitants en les rendant acteurs de leur santé



**Au coeur du territoire,
nous agissons ensemble
pour la santé des habitants**

Contrat Local de Santé Atelier Santé Ville

Agglomération de Lens-Liévin

VOS INTERLOCUTEURS

• **CLS / Coordinatrice du Contrat Local de Santé**
Agathe SCHMITT
ASchmitt@agglo-lenslievin.fr
Tel : 03 21 790 533

• **ASV / Coordonnateur Atelier Santé Ville**
Gautier DELANNOY
GDelannoy@agglo-lenslievin.fr
Tel : 03 21 790 516

Communauté d'agglomération de Lens Liévin
21 rue Marcel Sembat
BP 65 - 62302 Lens Cedex

www.agglo-lenslievin.fr/sante-publique